MISSIONS DE L'ENCADREMENT DE CHANTIER EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL

Durée
4 heures

Date début prochaine session
sur inscription

Nb places dispo.
/

Langue
/

LIEU DE LA FORMATION

4
Référence : S2134
Formateurs : ITM
Effectif max : 20 participants
Quand : Suivant planning et sur demande
Langue : FR;DE
Tarif : 150,00 € HTVA

ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL DU BATIMENT SA.

PUBLIC CIBLÉ

Salariés de l'encadrement des entreprises du BTP

OBJECTIF

Connaître les missions sécurité et de santé au travail au Luxembourg pour les chantiers du BTP

CONTENU DE LA FORMATION

Missions de l'encadrement en matière de sécurité santé au travail
Rappel rôles et missions de l'ITM
Les contrôles sur chantier
Statistiques
Documents obligatoires
Les principales infractions en matière de SST relevées sur chantier
Analyse des infractions
Formation = Outil de prévention
Analyse des accidents de travail
Déclaration des accidents
Jurisprudences
Questions réponses

PÉDAGOGIE

Exposés théoriques, échanges d'expériences.

VALIDATION DE LA FORMATION

La participation à la formation sera confirmée par un certificat.